



Aix en Provence

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX-EN-
PROVENCE N°2010.1294**

Séance publique du

16 décembre 2010

Présidence de Monsieur Jean CHORRO,
Adjoint au Maire

Accusé de réception en préfecture

A013-211300017-20101216-13557-
DE-1-1_0

Date de signature : 17/12/10

Date de réception : vendredi 17
décembre 2010



**OBJET : SERVICES DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT-DÉBAT D'ORIENTATIONS
BUDGÉTAIRES POUR L'EXERCICE 2011 - INFORMATION DU CONSEIL**

Le 16/12/10 à , le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le Vendredi 10 Décembre 2010, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

Mme Charlotte BENON, Mme Christine BERNARD, Mme Odile BONTHOUX, M. Helliott BRAMI, Mme Danièle BRUNET, M. Maurice CHAZEAU, M. Eric CHEVALIER, M. Jean CHORRO, Mme Chantal DAVENNE, M. Gerard DELOCHE, Mme Brigitte DEVESA, Mme Sylvaine DI CARO, M. Laurent DILLINGER, Mme Fatima DRAOUZIA, Mme Michelle EINAUDI, M. Alexandre GALLESE, M. Jacques GARCON, M. Gérard GERACI, M. Jean-Christophe GROSSI, M. Hervé GUERRERA, M. François HAMY, Mme Michèle JONES, M. Henri MATAS, M. Alexandre MEDVEDOWSKY, Mme Amaria MOHAMMEDI, Mme Arlette OLLIVIER, M. Stéphane PAOLI, M. Christian PEREZ, M. Jean-Marc PERRIN, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Catherine SILVESTRE, Mme Fleur SKRIVAN, M. Francis TAULAN, Mme Françoise TERME, M. Victor TONIN, Mme Marie José VALETA

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

M. Jacques AGOPIAN à M. Alexandre MEDVEDOWSKY, M. Lucien AMBROGIANI à Mme Fleur SKRIVAN, Mme Agnès AMIACH ELBEZ à Mme Chantal DAVENNE, Mlle Odile BARBAT-BLANC à Mme Danielle SANTAMARIA, M. François-Xavier DE PERETTI à Mme Brigitte DEVESA, Mme Martine FENESTRAZ à Mme Fatima DRAOUZIA, M. Robert FOUQUET à M. Eric CHEVALIER, M. André GUINDE à Mme Michelle EINAUDI, Mme Sophie JOISSAINS à M. Francis TAULAN, Mme Maryse JOISSAINS MASINI à M. Jean CHORRO, M. Christian LOUIT à M. Gérard GERACI, Mme Reine MERGER à M. Alexandre GALLESE, Mme Catherine RIVET-JOLIN à M. Stéphane PAOLI

Excusés sans pouvoir :

M. Gérard BRAMOULLÉ, M. Yannick DECARA, Mme Patricia LARNAUDIE, Mme Liliane PIERRON, M. Jules SUSINI

Secrétaire : Yannick DECARA

M. Helliott BRAMI donne lecture du rapport ci-joint.

**Aix en Provence**

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

Direction Générale des Services Techniques
Département Hydraulique
Direction de l'Eau et de l'Assainissement

RAPPORT POUR
LE **CONSEIL MUNICIPAL**
DU 16/12/10

RAPPORTEUR : M. Helliott BRAMI

Politique Publique : GESTION DES RESSOURCES ET MOYENS

OBJET : SERVICES DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT-DÉBAT D'ORIENTATIONS
BUDGÉTAIRES POUR L'EXERCICE 2011 - INFORMATION DU CONSEIL

Mes chers Collègues,

En application de la Loi du 6 février 1992 dite Loi ATR (Administration Territoriale de la République) qui a institué un débat sur les orientations budgétaires, les orientations budgétaires pour les Budgets de l'Eau et de l'Assainissement pour l'année 2011 sont les suivantes :

BUDGET DE L'EAU

1- Situation financière

➤ Les recettes et dépenses de fonctionnement

Avec 117 nouveaux contrats enregistrés en 2010, le nombre d'abonnés EAU est de 17232. Malgré les demandes d'individualisation, on peut remarquer une baisse significative de la demande en nouveaux branchements ou compteurs.

Sur la base des dernières statistiques, la baisse de la consommation observée depuis 2003 semblait s'atténuer sur 2009. Cependant, dans un contexte économique dégradé, la consommation globale sur 2010 est fortement en baisse avec près de 9 204 000 m³ vendus en 2010 (estimation au 01/12/2010) soit près de **- 5 % en volume par rapport à 2009.**

Ainsi, le graphique ci-après montre, depuis 2004, une baisse des consommations importante pour atteindre, pour l'ensemble des abonnés, près de **-14.3 % sur les 6 dernières années soit près de -2.5% de baisse moyenne annuelle.**

**2010.1294 - SERVICES DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT-DÉBAT D'ORIENTATIONS
BUDGÉTAIRES POUR L'EXERCICE 2011 - INFORMATION DU CONSEIL**

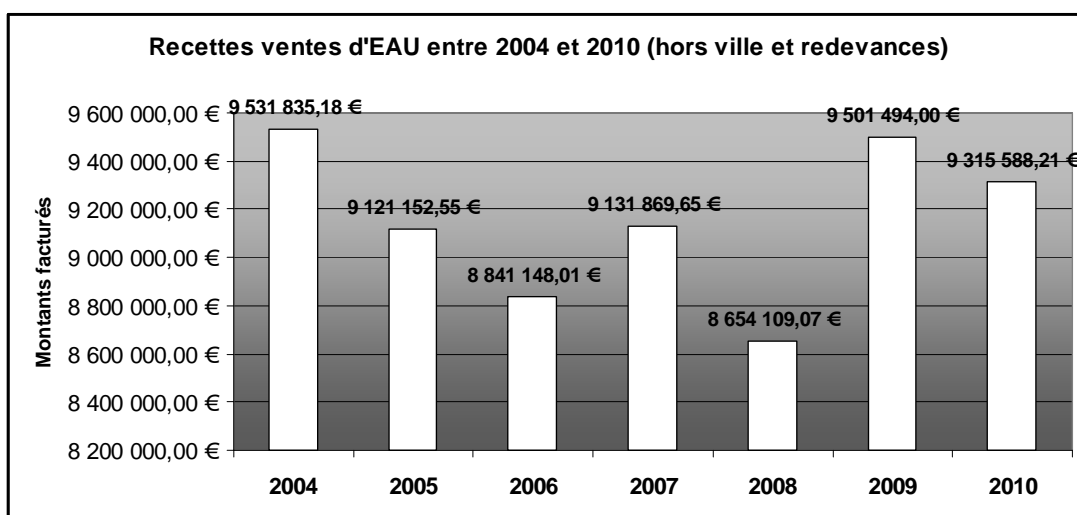
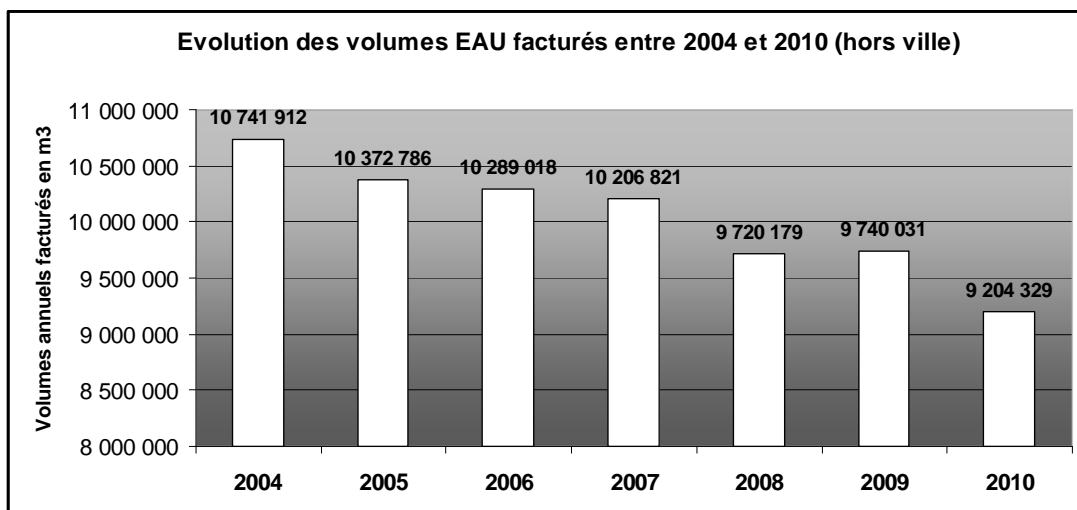
Le Conseil Municipal a pris connaissance du présent rapport et le convertit en délibération.

Ont signé Jean CHORRO, Adjoint au Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

**Le Conseiller Municipal délégué,
Arlette OLLIVIER**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : Vendredi 17 Décembre 2010
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**



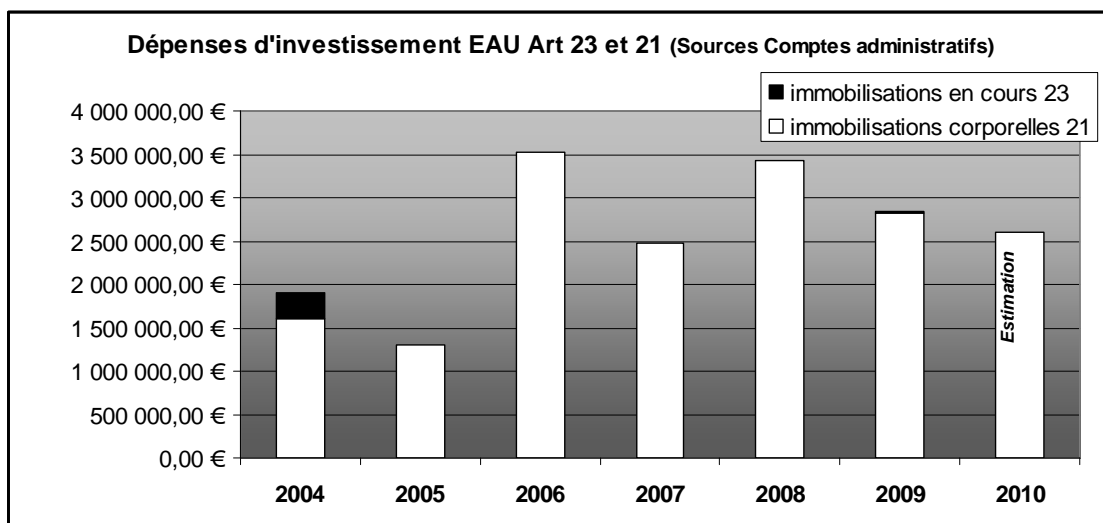
Sur la même période, les augmentations des tarifs de +3% et +10% respectivement en 2007 et 2009 ont permis de compenser en partie la baisse des volumes facturés.

Malgré l'augmentation des tarifs de +3% en 2010, la baisse de 5% des consommations conduit à une baisse globale des recettes de vente d'eau pour 2010. Ces recettes globales restent même inférieures à celles constatées en 2004.

Dans le même temps, les dépenses de fonctionnement principalement liées aux achats d'eau brute à la Société du canal de Provence et aux contrats d'exploitation sur nos principales usines de traitement d'eau potable ont augmenté du fait de l'évolution croissante des indices de révision des prix.

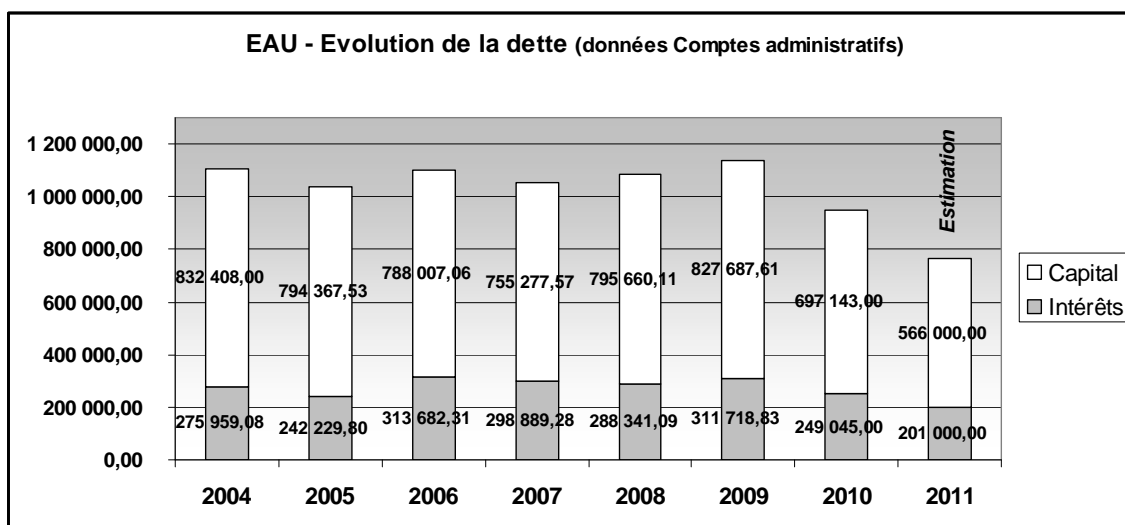
Cet effet ciseau, lié à une baisse des recettes et une augmentation des dépenses incompressibles, a été amoindri par des gains de productivité dans l'exploitation courante des équipements de la régie des eaux dans un souci d'efficacité et de réactivité vis-à-vis des usagers.

➤ Les dépenses d'investissement



Malgré la baisse globale des recettes sur cette période, l'investissement, principalement représenté par les chapitres 21 et 23 de la section d'investissement, reste relativement constant avec, pour 2010, un montant global de l'ordre de 2.6 M€.

➤ Les emprunts



Sur le budget de l'eau, les dépenses d'investissement sont principalement financées par l'autofinancement sans recourir principalement à l'emprunt.

2- Les réalisations et les projets

Pour répondre à la demande croissante, les travaux d'extension / réhabilitation doivent être poursuivis à un rythme soutenu comme en 2010 où ont été réalisés pour environ 2.6 M€ de travaux :

- ⇒ 3.2 km de réseaux d'eau potable rénovés ou remplacés principalement Avenue Jean Dalmas, rue Goyrand, Bd Caire, Route de Galice, Rues Campra et Littera, Léon Blum, Rolland Garros, Jean Parès. et 177 branchements eau potable remplacés
- ⇒ 1.2 km d'extensions de réseaux sur les secteurs : Route de Berre, Les Granettes, Chemin des Lauves, de Mazenod.

Pour 2011, de nombreux projets d'extension doivent être réalisés et plus particulièrement sur les secteurs des Granettes. Le programme de réhabilitation des réseaux concerne principalement le remplacement d'anciennes canalisations en fonte grise et de réhabilitation de canalisations en acier afin de maintenir un patrimoine de qualité ainsi que les travaux de remplacement des canalisations dans le cadre du programme de travaux voirie de la Ville.

En ce qui concerne l'exploitation, il est prévu sur 2011 le renouvellement pour 5 ans du contrat d'exploitation de la station de potabilisation de Foncouverte et la continuité du programme de renouvellement du parc de compteurs afin de satisfaire la réglementation en vigueur (Loi sur l'Eau du 30 décembre 2006 - âge des compteurs inférieurs à 10 ans). Tous les nouveaux compteurs (2030 compteurs remplacés en 2010 et 437 en 2009) sont équipés de systèmes compatibles avec la radio-relève.

3 – La tarification

Compte tenu de la situation financière du budget annexe de l'Eau et des projets présentés ci-dessus pour 2011, il est prévu une faible augmentation des tarifs de l'eau potable. Comme les années précédentes et pour tenir compte des demandes croissantes d'individualisation, seule la part fixe représentée par l'abonnement compteur sera revalorisé.

La redevance « Eau potable et solidarité avec les communes rurales » adoptée par la délibération n° 2007-0612 du 9 juillet 2007 doit être renommée en « redevance pour préservation des ressources en eau ». En effet, cette redevance versée, pour le compte de l'Agence de l'Eau, à la Société du Canal de Provence sur la base des volumes d'eau brute livrés à la collectivité remplace les trois anciennes composantes de la redevance à savoir : la redevance « captage », « de consommation », et « Eau potable et solidarité avec les communes rurales ». Cette redevance de prélèvement, calculée sur la base des volumes livrés en 2010 à la collectivité, est fixée à 0.0314 €/m³ pour 2011 (contre 0.0327 €/m³ en 2010).

Il est à noter que la redevance de pollution domestique fixée et reversée à l'Agence de l'Eau est portée à 0.21 € HT par m³ pour l'année 2011 soit une augmentation de +10.5% par rapport à 2010 (0.19 €/m³).

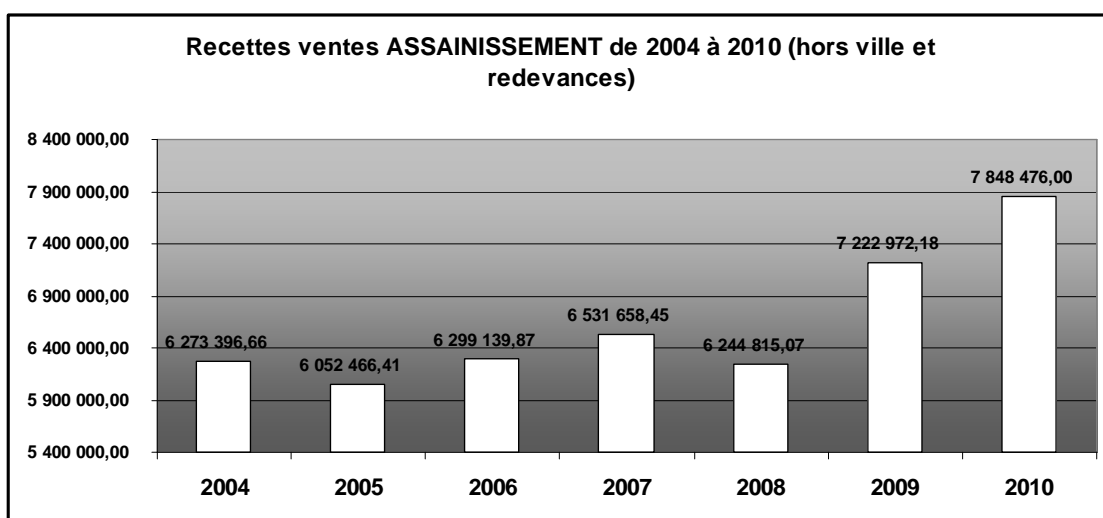
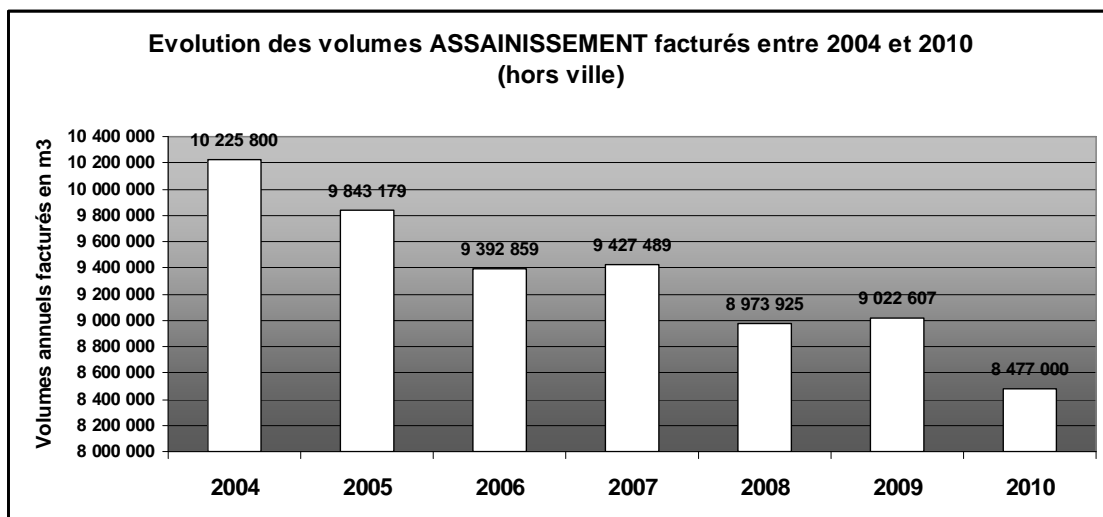
1- Situation financière

➤ Les recettes et dépenses de fonctionnement

18 nouveaux contrats ont été enregistrés en 2010 ce qui confirme la forte baisse des demandes. Ces nouveaux abonnés sont principalement liés aux extensions de réseaux.

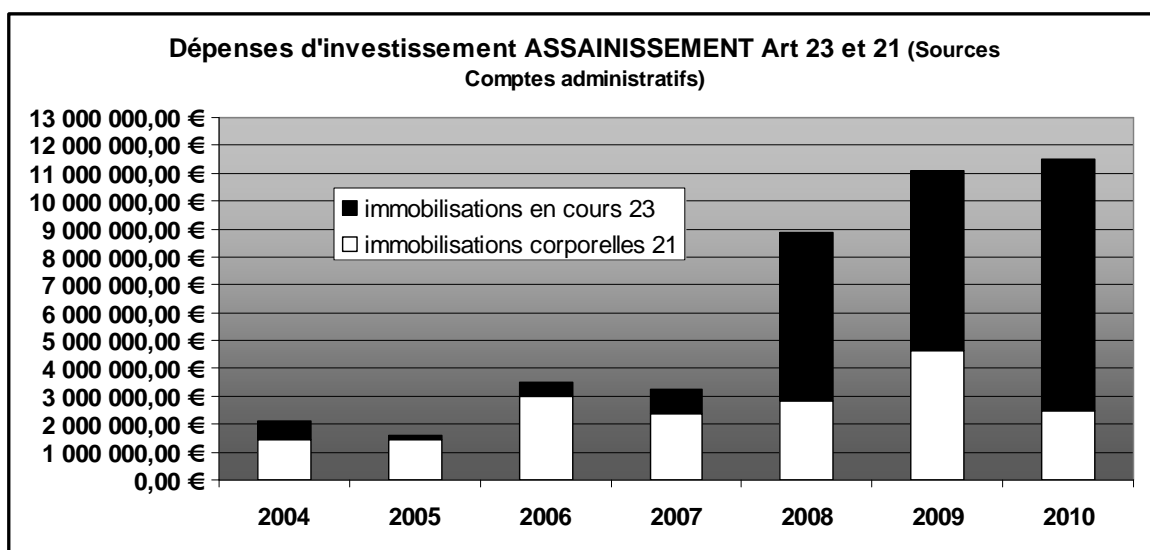
L'assainissement étant directement corrélé aux volumes d'eau vendus, la baisse de la consommation s'est encore confirmée avec près de 8 477 000 m³ facturés en 2010 (estimation au 01/12/2010) soit **- 6 % en volume par rapport à 2009**.

Ainsi, le graphe ci-après montre, depuis 2004, une baisse des volumes « assainissement » importante pour atteindre, pour l'ensemble des abonnés, **près de -17 % sur les 6 dernières années soit -3% de baisse moyenne annuelle**.



Les augmentations des tarifs de +3% en 2006 et 2007 et +15% en 2009 et 2010 ont permis de maintenir une évolution des recettes croissante afin de financer le programme d'investissement en cours. Ces augmentations, liées aux baisses des volumes facturés, ont permis de maintenir une augmentation moyenne annuelle des recettes de 3.8 % par an depuis 2004.

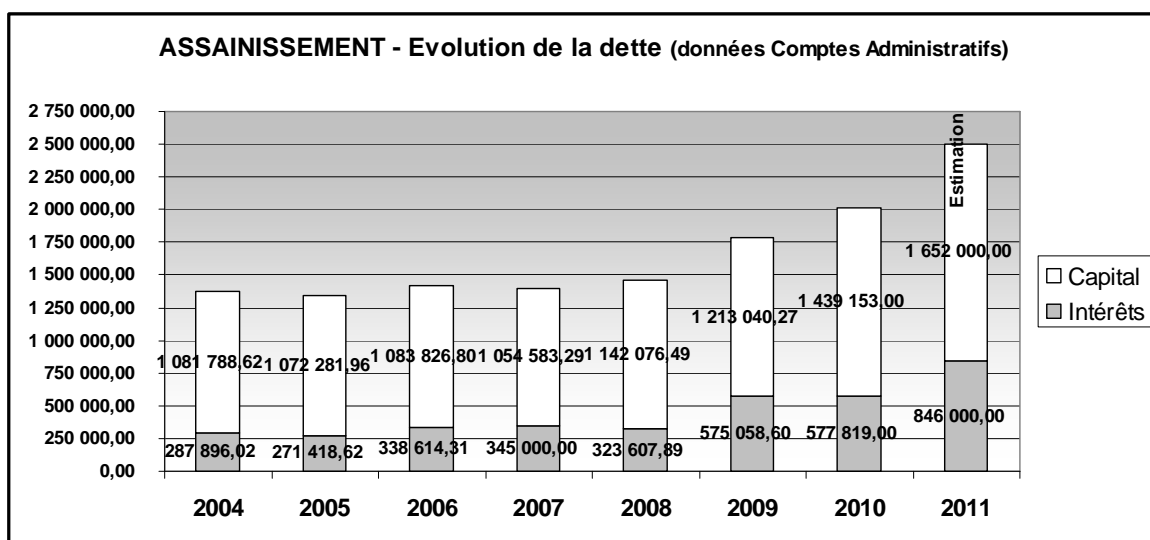
➤ Les dépenses d'investissement



L'investissement, principalement représenté par les chapitres 21 et 23 de la section d'investissement, présente une très forte progression depuis 2008 avec, pour 2010, un montant global de l'ordre de 11.5 M€.

Ces investissements sont principalement liés à de nombreux projets d'extension des réseaux d'eaux usées, à la construction de l'usine de traitement des boues de la station d'épuration de la Pioline par procédé OVH et, principalement, à la construction de la station d'épuration Ouest et ses collecteurs de transfert dont les travaux ont démarré en juin 2009.

➤ Les emprunts



Les emprunts nécessaires au programme d'investissement conduisent à une augmentation de près de 46% des intérêts entre 2010 et 2011. A ces intérêts en dépenses de fonctionnement doivent être rajoutées les charges financières liées aux opérations d'ordre sur les dotations aux amortissements qui évoluent dans les mêmes proportions compte tenu des investissements réalisés. L'investissement et les intérêts des emprunts impactent ainsi directement sur les dépenses de fonctionnement.

2- Les réalisations et les projets

Pour répondre à la demande croissante et hors travaux structurants (Station ouest et collecteurs, usine OVH), les travaux d'extension / réhabilitation de réseaux d'assainissement doivent être poursuivis à un rythme soutenu comme en 2010 où ont été réalisés pour environ 2.5 M€ de travaux :

- ⇒ 1.75 km de réseaux d'assainissement rénovés ou remplacés principalement Rues Manuel, des Bœufs, Léon Blum, Bd Caire, Jean Parès, Rolland Garros, Guillaume du Vair.
- ⇒ 1 km d'extensions de réseaux sur les secteurs : Route de Berre, Les Granettes, Chemin des Lauves, de Mazenod et Chemin du Serre.

Tous les grands projets d'investissement sont en phases opérationnelles avec, pour 2011, la réception et mise en service de la future station d'épuration ouest et de ses 7 km de collecteur pour un montant global de près de 20 M€. La réception et mise en service de cette future unité est prévue pour mi 2011.

Les extensions prévues sur les prochains exercices concernent plus particulièrement Les Granettes, Chemin de St Donat, Hameau de la Merindole.

3 – La tarification

Compte tenu de la situation financière et des projets présentés ci-dessus sur les exercices 2010 et 2011, il est prévu une augmentation notable des tarifs de l'assainissement comparable à l'augmentation des deux précédents exercices.

Il est à noter que la redevance pour modernisation des réseaux de collecte reversée à l'Agence de l'Eau et fixée par cet organisme passe de 0.13 €HT/m³ à 0.15 €/m³ pour l'année 2011 soit près de 15% d'augmentation.

ORIENTATIONS BUDGETAIRES

Ainsi, les budgets de l'Eau et de l'Assainissement pour l'année 2011 seront présentés avec des augmentations notables et plus particulièrement sur le budget de l'Assainissement afin de compenser la diminution des volumes facturés dans un contexte d'investissements soutenus.

Sur la base d'une facture de référence de 120 m³ consommés par an, cette augmentation conjuguée de l'Eau, de l'Assainissement et des redevances de l'Agence de l'Eau sera de l'ordre de 10%.